

Ligue
des **droits de**
l'Homme



Section
de Villeurbanne Est lyonnais

Villeurbanne le 24 octobre 2015

Le mercredi matin 22 octobre, l'expulsion d'un squat, situé à Bron, depuis plus d'un an, dans le quartier Terraillon, a été réalisée rapidement, les personnes disposant de 20 minutes pour réunir leurs affaires. Ce squat se trouvait dans des immeubles laissés vacants car voués à la démolition. Il ne créait aucun trouble à l'ordre public dans cet endroit à l'abandon. La grosse cinquantaine des familles albanaises présentes avaient plusieurs enfants scolarisés dans des écoles ainsi que dans un collège de Lyon.

Cette évacuation a été commandée par le préfet du Rhône, en application d'une décision judiciaire datant de plusieurs mois prise à la demande de la Métropole.

Le Plan Froid commencera dans une huitaine de jours... Quel est donc le sens de procéder actuellement à la destruction de ce squat ? Si ce n'est de mettre à la rue et à la merci des intempéries, en les rendant sans domicile, des familles entières ?

Au début de ce quinquennat, la ministre du logement avait pris un arrêté au moment du plan froid « interdisant de procéder aux expulsions d'occupants sans droits ni titre » : la Ligue des droits de l'Homme regrette la disparition de cette mesure favorable.

L'existence d'un CADA dans une ville, en raison des politiques actuelles à l'égard de l'accélération du traitement des dossiers des demandeurs d'asile, amène ce dernier, un mois après la clôture négative d'un dossier, à en faire sortir les personnes concernées, et les mettre à la rue, alors que « toute personne ayant eu accès à un hébergement d'urgence, devrait avoir droit au maintien à l'abri sous un toit » sans être réduite à créer un squat pour protéger son existence.

La Ligue des droits de l'Homme soutient la démarche des associations demandant au maire actuel de Bron d'organiser l'hébergement d'urgence des personnes expulsées de Terraillon, d'autant plus que la maire précédente, actuellement en charge de la délégation à l'Enfance et à la Famille dans la Métropole, serait elle-même en mesure de prendre en charge cette question !.